



Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Vous êtes convié-e ce vendredi 19 septembre par M. l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne à une rencontre d'information et d'échanges.

Cette réunion est destinée à la mise en place très prochaine de « l'accompagnement éducatif » postscolaire qui se généralisera à l'ensemble des écoles dès la rentrée 2009. L'ouverture systématique le mercredi des établissements scolaires du 1^{er} degré vous a pareillement été annoncée, dans le cadre « *d'une réflexion sur le rythme de travail des écoliers en Val-de-Marne* ».

Une première remarque s'impose : comment prétendre se préoccuper aujourd'hui des rythmes scolaires des élèves, alors que l'Éducation Nationale a supprimé sans débat la demi-journée du samedi matin, au mépris même des recommandations de la communauté scientifique, des chronobiologistes en particulier ?

La réflexion sur le rythme scolaire des élèves, nourrie depuis plusieurs décennies des travaux de la recherche, a produit des résultats avérés et unanimes. Les préconisations exigent que les rythmes soient reposés dans leur globalité. Les choix nécessaires sont par ailleurs indissociables de la question pédagogique du contenu des programmes scolaires. Or, ceux-ci ont été alourdis alors que le temps des enseignements obligatoires a été réduit de deux heures par semaine, privilégiant ainsi les élèves qui ont des capacités d'attention, de concentration et de mémorisation très soutenues. Qu'en sera-t-il demain pour les élèves déjà fragiles scolairement ? La nouvelle organisation de l'école prétend réduire l'échec à l'issue du primaire alors qu'elle transforme l'École publique en une « parfaite usine à gaz », génératrice de nouvelles et massives inégalités scolaires.

Le partenariat avec les familles d'une part, la nature et l'organisation des remédiations à la difficulté scolaire d'autre part, sont au cœur des réflexions et de l'exercice de notre métier d'enseignant. Vous devez savoir, qu'à l'heure d'aujourd'hui, les Écoles sont profondément déstabilisées dans leur fonctionnement interne, parce que de nombreuses questions restent sans réponse. Le milieu enseignant se sent par ailleurs très fragilisé parce que l'expérience et les savoirs acquis renforcent l'idée que les réformes en cours vont à rencontre des besoins et donc des intérêts des élèves.

Autrement dit, les enseignant-e-s souffrent de mesures prescrites qui sont en contradiction avec les objectifs affichés !

En fait, la nouvelle organisation de la semaine scolaire projetée par M. l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne est le pur produit de choix politiques, qui visent à liquider le caractère national d'un service public d'éducation, qui n'est plus pensé qu'en termes de coûts et de ratios, mais aussi à externaliser le traitement de la difficulté scolaire hors de l'école, permettant ainsi la suppression des enseignants spécialisés des RASED.

Objectif clairement énoncé dans les médias par Luc Ferry, ancien ministre de l'Éducation Nationale, qui chiffrait à près de 8000 postes d'enseignants du premier degré, l'économie ainsi réalisée.

Sous couvert d'une « évolution négociée », il s'agit de se décharger sur les collectivités territoriales, dans la continuité des lois de décentralisation, des missions qui relèvent de la Nation.

Sous couvert de sollicitations des communes, il est bien question de leur imposer l'organisation, le financement et la responsabilité d'une fraction importante du temps scolaire. Alors que l'École Primaire est déjà sous-financée en France en comparaison des pays de l'Union Européenne, de tels choix ne pourraient qu'aggraver les inégalités territoriales.

Plus que d'autres, les questions d'éducation exigent de la réflexion, de la consultation, et du pragmatisme. C'est sans doute pourquoi l'Association des Maires de France s'est déjà prononcée pour le report d'un an de la mise en place des heures de soutien. Une concertation réelle est nécessaire !

L'École Primaire a besoin de sérénité pour exercer ses missions. Les élèves et leur famille ont besoin de cohérence du point de vue de la posture et des orientations de l'institution.

L'École Publique a besoin d'évoluer et de changer, en particulier pour trouver des réponses à l'échec scolaire.

**Nous ne pouvons vous livrer qu'un constat douloureux :
l'École Primaire de France est en grand danger !**

Face à l'autoritarisme du moment, nous souhaitons faire valoir l'expertise et le professionnalisme des enseignants. La lutte contre l'échec scolaire, et son corollaire, l'organisation du temps de l'enfant, hors et dans l'école, sont des débats de société aux enjeux tels, qu'ils ne sauraient se limiter à la seule communication des fonctionnaires d'autorité.

C'est pourquoi, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nous vous demandons instamment de surseoir à toute décision quant au fonctionnement des écoles de votre commune.

C'est pourquoi, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nous vous demandons solennellement d'engager et d'organiser sur la place publique, selon des modalités qu'il vous appartiendra de définir, les débats et les discussions nécessaires avec l'ensemble de la communauté éducative.

Soyez assurés, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en notre attachement au service public d'Éducation Nationale.